

Retraité-es en colère: dans la rue le 31 Janvier !

Uni-es pour la défense de notre pouvoir d'achat !

Rassemblement

10h30 → Alençon : devant la préfecture

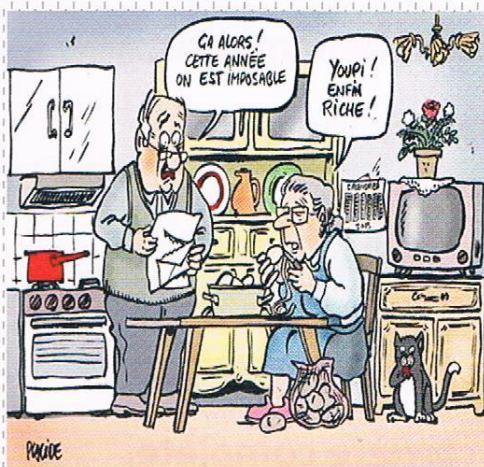
**17h00 { Flers : Place du marché
Argentan, l'Aigle : Place de la mairie**

Baisse programmée du Pouvoir d'achat

Le Président ne respecte pas l'engagement pris par le candidat Macron dans une lettre adressée aux retraité-es en Avril 2017 : «Je m'engage tout d'abord à protéger votre pouvoir d'achat et en redonner aux retraités les plus modestes».

En fait les pensions n'ont pas augmenté en 2017 et 2018 malgré la hausse des prix, le taux de la CSG a augmenté de 25% au 1er Janvier 2018 et le gouvernement programme une revalorisation des pensions de 0,3% en 2019 et 2020 alors que l'indice des prix devrait croître de 1,5% pour chacune de ces années.

Pour les retraités et retraitées,
toujours plus de coupes sur les pensions



Poursuite de l'injustice fiscale

Qu'en est-il du rétablissement de l'ISF, d'une fiscalité progressive, et de la remise en cause des dizaines de milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales.

Le CICE, c'est 42 milliards qui seront distribués aux riches en 2019, sans aucune incidence sur l'emploi, pour aller aux actionnaires ou vers les paradis fiscaux.

Au contraire, le Président Macron veut continuer d'affaiblir la Sécurité Sociale par la remise en cause des cotisations sociales sur des heures supplémentaires en refusant toute augmentation du SMIC, mais avec seulement une prime d'activité pour une partie des smicards...et la concession de revenir sur la hausse de la CSG pour une partie des retraités, en dessous de 2000€ pour une personne seule et 2750€ pour un couple, et cela, pas avant le 1^{er} Juillet 2019.

Dégradation continue des services publics

Les retraités sont les premiers à subir la suppression de nombreux services publics (la Poste, la CRAM, la SNCF, EDF, etc.). La disparition progressive des spécialistes et la fermeture de services dans de nombreux hôpitaux conduit également à de nombreux déplacements qui ne font qu'alourdir la facture énergétique et environnementale.

Pour investir dans de nouvelles technologies moins polluantes, il faut aussi redonner du pouvoir d'achat par des aides, mais surtout en diminuant le coût de l'énergie et des autres besoins essentiels. **C'est pour cela que nous revendiquons : Un taux de TVA à 5,5% sur l'électricité, le fuel domestique, le gaz et l'eau.**

Consulter n'est pas entendre !



Le terme de « consultation » indique les limites de l'opération gouvernementale qui en réalité ne consiste qu'à gagner du temps pour enterrer les questions sociales.

Aucune des questions de fond posées depuis tant d'années par les retraité-es lors des journées d'actions n'ont trouvé de réponses. Le préfet et les responsables du département ont été alertés sur les différentes précarités, alimentaires, énergétiques, et sur la difficulté d'accès aux soins.

Le problème du financement des EHPAD a été abordé sur les restes à charge supportés de plus en plus par les patients et les familles, conséquence de la politique d'austérité menée par les gouvernements successifs et le département.

Comment pourrait-on croire qu'il suffirait d'une énième concertation pour que l'on se préoccupe du sort des retraité-es, quand dans le même temps, la politique menée par le gouvernement Macron consiste à baisser les retraites actuelles et à venir, à programmer des baisses de pouvoir d'achat et à poursuivre la casse sociale et le démantèlement des services publics?

Nous exigeons :

- ⇒ **L'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraité-es**
- ⇒ **La suppression de la décote sur les retraites complémentaires,**
- ⇒ **L'indexation des retraites sur l'évolution du salaire moyen,**
- ⇒ **La suppression de la taxe CASA,**
- ⇒ **Le rétablissement de la demi-part fiscale,**
- ⇒ **L'amélioration des retraites par un rattrapage immédiat de 300 €,**
- ⇒ **Aucune pension inférieure au Smic pour une carrière complète,**
- ⇒ **Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} Janvier,**
- ⇒ **Le maintien de l'intégralité des pensions de réversion.**